



JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA TRAITE DES PERSONNES*



« Nous avons un âpre combat à mener. Nous nous devons de conscientiser la société au regard de la problématique de la traite des personnes. » Edda Acuña, sénatrice, première vice-présidente de la COPA.

En juillet dernier, s'est tenue à la Chambre des sénateurs de la province de Buenos Aires, Argentine, une journée spéciale d'étude qui avait pour thème « La traite des personnes : une menace dès l'enfance et l'adolescence », et qui a été organisée par la présidente de la Commission de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, la sénatrice Edda Acuña.

Le ministre du Développement de la personne de Buenos Aires, M. Daniel Arroyo, a participé à cette rencontre. Il y a fait ressortir l'importance des espaces de dialogue permettant d'aborder des problèmes dont les enfants et les adolescents sont exposés à être victimes, dont la traite des personnes. Le ministre a de plus indiqué que les politiques relatives à l'enfance et à l'adolescence doivent viser non seulement à venir en aide à ceux qui ont été brimés dans leurs droits par les auteurs de tels crimes, mais aussi, et surtout, à prévenir ce genre de situation et à offrir aux victimes et aux groupes les plus vulnérables de meilleures perspectives d'avenir.

La sénatrice Acuña a expliqué que l'objet premier de cette journée est de conscientiser la société à l'égard de ce problème. Elle a ajouté qu'une journée comme celle-ci est une occasion privilégiée d'amener tous les acteurs concernés à s'engager dans ce très dur combat, un combat dont les gens n'ont pas encore pris conscience de la réelle dimension. La sénatrice a fait remarquer que, derrière le problème de la traite, il existe un commerce très lucratif et très bien organisé, de sorte qu'il est indispensable de démanteler les grands réseaux de corruption qui soutiennent ce type d'activité criminelle.

M^{me} Acuña a également signalé que lorsqu'avec la sénatrice Adela Segarra, elle a présenté le projet de loi relatif à la traite des personnes, elle en a fait parvenir une copie au ministre du Développement de la personne, vu que cette loi devra s'accompagner de programmes provinciaux s'adressant aux victimes et visant à les rétablir dans leur droit et à leur assurer la pleine réintégration sociale.

L'événement a été rehaussé par la présence de la religieuse Martha Pelloni. Reconnue internationalement pour sa lutte en faveur du respect des droits de la personne, Mère Pelloni a dirigé, au début des années 1990, la « marche du silence » dans la province de Catamarca, une activité qui a permis d'éclaircir le crime de la jeune María Soledad Morales. Martha Pelloni a dénoncé le fait qu'une bonne partie du pouvoir politique et économique n'a pas intérêt à combattre la traite des femmes, des enfants et des adolescents dans le pays. Elle a en outre attiré l'attention sur le phénomène de l'existence d'une offre sexuelle liée à une affluence exceptionnelle de touristes.

L'aspect juridique de la problématique de la traite des personnes et du traitement de ces cas dans le système de justice a été abordé par M^e Viviana Camino, M^e Horacio Barberis – juge national du Tribunal oral n° 3 à l'intention des mineurs – et M^e Ricardo Saénz – juge de la fiscalité nationale générale du Tribunal pénal et correctionnel de la ville autonome de Buenos Aires.

M^{mes} Florencia Cremona, professeure en communication sociale à la Faculté de journalisme et de communication sociale de La Plata, et Griselda Branda, présidente du Collège des psychologues de La Plata, ont fait un exposé sur les questions relatives à l'égalité hommes-femmes et aux stéréotypes sociaux liés aux problèmes de la traite, de l'exploitation sexuelle et de la violence à l'égard des femmes.

La sous-secrétaire de la Commission de l'enfance, de l'adolescence et de la famille de Buenos Aires, M^{me} Marta Arriola, la coordonnatrice de la Commission pour l'élimination du travail infantile (COPRETI), M^{me} Nelly Mendoza, et M. Pablo Roma, de l'Institut national contre la discrimination (INADI), ont brossé un tableau des principales responsabilités que doit assumer sur ce chapitre le pouvoir exécutif aux niveaux provincial et national.

* Edda Acuña, sénatrice

Première vice-présidente de la COPA

Chambre des sénateurs de la province de Buenos Aires

eddaacuna@senado-ba.gov.ar

TABLE DES MATIÈRES

Edda Acuña – Sénatrice	1
Obama Président	2
XVIII ^e Sommet Ibéro-Américain	3
Haiti	4
CEPALC	4
Mexique-Cuba	4
Contact	4



Barack Obama a écrit une nouvelle page dans l'histoire des États-Unis en devenant le premier Noir à être élu à la présidence du pays. « Il aura fallu beaucoup de temps, mais ce soir, le changement est arrivé aux États-Unis », a déclaré le président élu devant une foule en liesse réunie à Chicago pour célébrer sa victoire. Des 50 États étasuniens, Obama en a remporté 29, dont ceux considérés comme « indécis » dans les sondages antérieurs au scrutin. Ce fut notamment le cas de l'Indiana, de la Floride et de l'Ohio, qui ont finalement penché en faveur d'Obama.

Dès le début du décompte des bulletins de vote, les résultats des sondages qui avaient été effectués à la sortie des bureaux de scrutin accordaient au candidat démocrate une avance sur son rival républicain, John McCain. Peu de temps après, les projections des grands médias, dont la BBC, indiquaient qu'Obama pouvait compter sur un nombre suffisant de représentants au collège électoral pour devenir le 44^e président des États-Unis.

Une fois sa victoire confirmée, au milieu de scènes d'allégresse, Barack Obama s'est adressé à des dizaines de milliers de sympathisants qui l'attendaient dans le Grand Park de Chicago, situé en bordure du lac Michigan. « Cette victoire vous appartient réellement », a lancé Obama à ses sympathisants. « Si quelqu'un doutait encore que tout était possible aux États-Unis, si quelqu'un s'interrogeait sur le pouvoir de notre démocratie, il trouvera la réponse dans ce qui est arrivé ce soir », a-t-il ajouté.

Quand il est devenu évident qu'il ne pourrait rattraper l'avance d'Obama, McCain a accepté sa défaite en disant qu'il avait appelé son rival pour le féliciter. « Le peuple étasunien s'est prononcé, et il l'a fait clairement », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Ce résultat est un événement historique, et je reconnais l'importance qu'il revêt pour les Afro-Américains ». McCain a envoyé un message d'unité et déclaré que, malgré ses divergences de vue avec Obama, il était disposé à lui apporter toute l'aide nécessaire.

CONGRÈS

Au Sénat, suivant ce qu'indiquent les résultats, les démocrates ont enlevé sept sièges aux républicains, augmentant ainsi quelque peu la mince majorité dont ils y disposaient déjà. Les nouveaux sièges obtenus par les démocrates dans cette Chambre sont ceux des États de la Caroline du Nord, du Nouveau-Mexique, de la Virginie, du New-Hampshire et du Colorado, de l'Alaska et de l'Oregon. Les démocrates peuvent actuellement compter sur l'appui de deux indépendants au Sénat, ce qui leur donne une majorité de 51 contre 49.



À partir de maintenant, ils y dominent avec 58 postes, comparé aux 40 obtenus par les républicains. Deux sièges sont allés à des indépendants qui ont uni leur vote à ceux des démocrates, alors que, dans le cas des deux derniers postes, tout dépendra de l'issue du scrutin dans le Minnesota, où le décompte officiel n'est pas encore terminé.

Un tiers du Sénat et la totalité de la Chambre basse

Dans ces élections, seulement 35 des 100 sièges du Sénat étaient en jeu, alors que tous les membres de la Chambre des représentants, 435, ont été élus. Jusqu'au jour du scrutin, les démocrates contrôlaient la Chambre des représentants par une marge de 235 contre 199. D'après les dernières données officielles, le parti d'Obama dominera dorénavant avec 256 sièges contre 175.

Tout indique que le Parti démocrate ne pourra s'assurer 60 sièges au Sénat, ce qui lui aurait permis d'y déterminer la majorité nécessaire pour éviter que les républicains puissent bloquer l'adoption de projets de loi. Un tel rapport de forces ne s'est pas vu depuis 60 ans.

Gouverneurs



Les Étasuniens ont également élu 11 gouverneurs, et les luttes les plus serrées sur ce front se sont livrées dans les États de Washington, de la Caroline du Nord et de l'Indiana. Sept postes de gouverneurs seront conservés ou repris par les démocrates. Il convient de souligner le cas de la Caroline du Nord, où, pour la première fois, une femme a été élue gouverneure. Il s'agit de Beverly Perdue, qui remplacera son collègue du même parti, Mike Easley, lequel a dû abandonner son poste pour avoir atteint la durée limite d'exercice de cette fonction. Les démocrates ont repris aux républicains les postes de gouverneur du Montana, de la Virginie occidentale et du New-Hampshire. Au Delaware, Jack Markell, lui aussi démocrate, a facilement remporté le poste vacant.

De leur côté, les républicains ont conservé les postes de gouverneur du Dakota du Nord, du Vermont et de l'Utah. Cela se traduit chez les gouverneurs par un rapport de 29 à 21 en faveur des démocrates, un recul que les républicains ne pourront tenter de compenser qu'en 2010, où se tiendront dans 36 États des élections au poste de gouverneur. Tout indique que quelque 130 millions d'Étasuniens ont exercé leur droit de vote, ce qui représenterait la plus forte participation depuis 1960. *Source : BBC en espagnol.*

Mise à jour le 26/11/2008



XVIII^e SOMMET IBÉRO-AMÉRICAIN

Du 29 au 31 octobre, s'est tenu à San Salvador, El Salvador, le XVIII^e Sommet ibéro-américain. Les chefs d'État et de gouvernement des 22 pays de la région y ont participé et y ont abordé des sujets comme la jeunesse, le développement et la crise financière internationale. Le Sommet a conclu ses travaux avec la Déclaration de San Salvador, dont voici les principaux points :



DÉCLARATION DE SAN SALVADOR

Nous, les chefs d'État et de gouvernement des 22 pays membres de la Communauté ibéro-américaine, réunis en la ville de San Salvador, République de l'El Salvador, à l'occasion du XVIII^e Sommet ibéro-américain, qui s'est tenu sous le thème « Jeunesse et développement », conscients de l'importance que revêt pour le présent et l'avenir la satisfaction des besoins de la jeunesse en tant que protagoniste et bénéficiaire du développement et des politiques publiques visant à garantir à nos populations les niveaux les plus élevés d'équité, de justice sociale, de solidarité, de participation et d'inclusion;

Reconnaissant l'importance que revêt la famille comme espace de socialisation, de formation vitale et de transmission des valeurs dans le développement intégral des jeunes, afin de contribuer à en faire des adultes responsables et à renforcer l'inclusion et la cohésion sociale;

Considérant les précieuses contributions qu'ont apportées sur le thème « Jeunesse et développement » les diverses réunions ministérielles sectorielles, les séminaires réalisés à San Salvador, à Buenos Aires, à Séville et à Mexico, de même que les rencontres civiques et patronales, les forums parlementaires et les gouvernements locaux; et

Réaffirmant notre engagement à l'égard des valeurs, principes et accords qui constituent le patrimoine ibéro-américain,

CONVENONS

- De reconnaître le rôle central de l'État dans l'établissement de politiques publiques destinées à améliorer la qualité de vie des jeunes et à contribuer à l'édification dans chacun de nos pays d'une société qui soit plus inclusive, plus juste et plus solidaire, et qui assure la protection et la promotion de leurs droits, l'application du principe de l'égalité entre les sexes, le respect de la diversité et la prise en compte des réalités intergénérationnelles;
- D'élaborer et d'approfondir une stratégie de développement intégral propre à favoriser non seulement l'épanouissement de la jeunesse par la mise en œuvre de programmes et d'activités pouvant contribuer à l'éradication de la pauvreté et garantir à tous l'accès à des services médicaux et d'éducation de qualité, à un travail décent et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais également la réalisation de son plein potentiel dans un contexte d'égalité des chances, contribuant ainsi à la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement;
- De reconnaître le droit des jeunes vivant avec un handicap à se développer dans les meilleures conditions et circonstances que puisse offrir une société inclusive déterminée à leur assurer une vie digne et un développement intégral et à faciliter leur intégration au marché du travail et la réalisation de leur potentiel personnel;
- De promouvoir une plus grande participation de la jeunesse à la vie politique et démocratique en appuyant les organisations, associations et réseaux juvéniles des pays ibéro-américains et l'Espace ibéro-américain de la jeunesse – de création récente –, et ce, en tenant compte de sa pleine autonomie;
- D'intensifier les efforts visant à prévenir et à combattre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes, en portant davantage d'attention aux victimes de ces fléaux;
- De prendre acte de l'entrée en vigueur cette année de la Convention ibéro-américaine des droits des jeunes;
- Et d'amener les ministères et organismes concernés de nos pays respectifs à progresser dans l'exécution de l'Engagement de San Salvador à l'égard de la jeunesse et du développement, en étroite communication avec le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB) et l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ), et leur demander de présenter, dans le cadre du XIX^e Sommet ibéro-américain, lequel se tiendra au Portugal en 2009, un rapport des progrès réalisés sur ce chapitre.

Nous, les chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Conférence ibéro-américaine, souscrivons à la présente Déclaration, laquelle fait l'objet de deux textes originaux rédigés respectivement en espagnol et en portugais, les deux ayant la même valeur juridique, en la ville de San Salvador, El Salvador, le 31 octobre 2008. Source : <http://www.iberoelsalvador.org.sv/index.html>

L'ONU PRESSE LES PAYS DONATEURS DE FOURNIR 60 MILLIONS DE DOLLARS D'AIDE HUMANITAIRE À HAÏTI

Le coordonnateur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH), John Holmes, a appelé les pays donateurs internationaux à réunir d'urgence 60 millions de dollars pour aider Haïti à se remettre des tempêtes et ouragans qui ont dévasté le pays ces derniers mois.

En conférence de presse, M. Holmes a signalé que les pays donateurs ont versé à peine 40 p. 100 des 107 millions de dollars demandés par les Nations unies pour l'exécution de tâches humanitaires et de reconstruction au cours des prochains six mois, et il a souligné que ces fonds ne sont pas suffisants pour faire face au désastre dont souffre si cruellement ce pays des Antilles.

Haïti a été frappé par quatre tempêtes et ouragans en moins de quatre semaines en août et septembre dernier. Le bilan de ces catastrophes s'est établi à 800 morts, sans compter les pertes agricoles et d'infrastructure évaluées par la Banque mondiale à plus de 1 milliard de dollars. M. Holmes, qui s'est rendu en Haïti la semaine dernière, a expliqué que sa visite avait pour but de lancer un appel à la communauté internationale en vue d'accélérer la mobilisation de ressources. « Il y a déjà actuellement un problème de manque de ressources qui ne pourra que s'aggraver si les donateurs ne répondent pas plus généreusement à notre appel et ne se mobilisent pas davantage devant cette situation en général. Je prie instamment les donateurs de réagir d'urgence à cette implacable nécessité face au désastre », a répété le coordinateur de l'aide humanitaire.

EN AMÉRIQUE LATINE, 25 P. 100 DES ADOLESCENTES SONT MÈRES AVANT L'ÂGE DE 20 ANS, D'APRÈS LA CEPALC

Une étude publiée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) affirme que 25 p. 100 des Latino-américaines sont mères avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans. D'après le document en question, cet état de choses résulte de l'insuffisance des programmes d'éducation sexuelle dans les écoles ainsi que de la difficulté d'accès à des méthodes anticonceptionnelles. Le taux de fécondité chez les mineures latino-américaines âgées de 15 à 19 ans est de 75 p. 100, contre 53 p. 100 dans l'ensemble du monde.



L'étude signale que dans les pays industrialisés, les adolescentes utilisent généralement des moyens contraceptifs dès le tout début de leur vie sexuelle. « Mais en Amérique latine, on ne commence à offrir aux mineures des contraceptifs qu'une fois qu'elles ont eu un premier enfant », d'expliquer la CEPALC.

Cette information se fonde sur une analyse effectuée dans huit pays de la région, à savoir quatre pays de l'Amérique du Sud, trois de l'Amérique centrale et la République dominicaine. On a constaté que la Colombie et le Brésil sont les seuls pays d'Amérique latine où la plupart des adolescentes recourent à des méthodes de contrôle des naissances avant d'avoir des enfants. La publication en question recommande qu'on mette sur pied des centres de santé spécialisés aptes à répondre aux besoins des mineures. *Source : Dépêches du système de l'ONU.*

ACCORD MEXIQUE-CUBA

Les gouvernements du Mexique et de Cuba ont mis la touche finale aux préparatifs en vue de l'entrée en vigueur en novembre prochain du Protocole d'entente en matière migratoire et consulaire qu'ils ont signé le 20 octobre dernier.

Le Protocole d'entente prévoit que le gouvernement du Mexique accordera jusqu'à 3 000 visas par mois à des Cubains. Actuellement, il n'en accorde qu'entre 500 et 2 000 à des ressortissants cubains désireux d'entrer au Mexique comme touristes ou pour affaires ou études. De même, on espère que le Mexique assouplira ses démarches et exigences relatives à la demande de visas par des Cubains. Ledit accord migratoire conclu entre les deux pays prévoit que le Mexique acceptera tout citoyen mexicain expulsé de Cuba et que, de son côté, Cuba n'accueillera de ses ressortissants qui sont sous le coup d'une ordonnance d'expulsion du Mexique que ceux qui y sont détenus pour entrée illégale dans ce pays par voie maritime ou terrestre, mais chacune des deux parties se réservera le droit de ne pas admettre de repris de justice. *Source : le quotidien Reforma de México.*

CONTACT

**Mme. Caritina Saéñz Vargas, Députée
Secrétaire Exécutive de la COPA**

Si vous souhaitez publier un article dans le bulletin d'information de la COPA, prière de le transmettre à l'adresse suivante :

Secrétariat Exécutif – Adresse : Av. Congreso de la Unión No. 66, Col. El Parque, Delegación Venustiano Carranza, C.P. 15969. México. D.F.

Tél.: (52 55) 5628-1300 ext. 6232 y 6229

Courriel: copa@congreso.gob.mx

